

Angers Loire Métropole compte 8 déchèteries

Brunelleries

Rue du Champ-de-l'Aire - Bouchemaine

Corné

Le Point du Jour - Corné - Loire-Authion

Emmaüs (déchèterie et recyclerie)

Le Sauloup - Saint-Jean-de-Linières

Saint-Léger-de-Linières

Haut-Coudray

ZI du Haut-Coudray - Montreuil-Juigné

La Baumette

Allée Seuil-en-Maine - Angers

Lac Bleu

Rue de la Ternière - Avrillé

Petit-Guichard

Le Petit Guichard - Saint-Sylvain-d'Anjou

Verrières-en-Anjou

Villechien et Ardoiserie

Rue de la Papeterie - Saint-Barthélemy-d'Anjou



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Info déchets 02 41 05 54 00

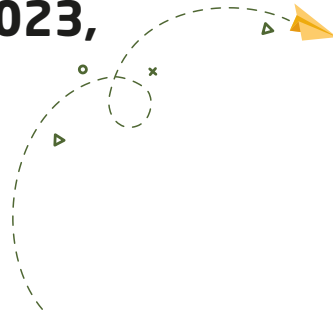
dechets@angersloiremetropole.fr

angersloiremetropole.fr

MON Badge d'accès aux déchèteries



À partir du 1^{er} janvier 2023,
l'accès aux déchèteries
d'Angers Loire Métropole
se fera uniquement sur
présentation d'un badge.



Faites votre demande dès le 17 octobre 2022

et recevez votre badge par courrier

*Une demande formulée avant le 30 novembre
vous permettra de recevoir votre badge avant le
1^{er} janvier 2023.*

Qui peut demander un badge ?

Tous les habitants des communes d'Angers
Loire Métropole peuvent en faire la demande.
Un seul badge sera remis par foyer.

Les entreprises, commerces
et administrations devront
désormais utiliser les
filiales professionnelles.



Le saviez-vous?

Chaque année, 1 million de passages sont enregistrés
dans les déchèteries d'Angers Loire Métropole.

Le badge est gratuit

et permet d'accéder sans limite de passage
à toutes les déchèteries d'Angers Loire
Métropole.

Comment obtenir un badge ?



**Flashez ce QR code
ou rendez-vous sur
angersloiremetropole.fr**

Ou remplissez le formulaire disponible en
mairie et en déchèterie.
Une enveloppe T vous sera remise afin de
vous éviter tous frais d'envoi.

*Un justificatif de domicile de moins de 3 mois et à
votre nom ainsi qu'une pièce d'identité vous seront
demandés.*



Réguler leur accès à ses seuls habitants permettra
d'améliorer l'accueil et la sécurité des sites.